

Image not found or type unknown



Peut-on plaider autre chose que "coupable" ou "non coupable" ?

Par **mpm48**, le **09/09/2011** à **22:03**

Bonjour,
Ma question est sans doute très imprécise. Elle se compose de deux temps :
- En France, est-il demandé au prévenu si il plaide "coupable" ou "non coupable" ?
- Il me semble que cette étape existe aux Etats-Unis. Que se passe t'il si un prévenu ne répond pas à cette demande, s'il reste "muet" ?
Merci d'avance de prendre le temps de répondre,
à bientôt.